



**Agence fédérale  
pour la Sécurité  
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle  
Relations internationales

CA-Botanique  
Food Safety Center  
Bd du Jardin botanique, 55  
1000 Bruxelles  
Tél. +32 2 211 82 11  
Fax. +32 2 211 86 30  
S4.pccb@afsca.be  
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références

1387268

Annexes

6

Date

27-07-2016

Objet :

**Update 2016/12** - Animaux, semences, embryons, œufs à couvrir et ovocytes

## Japon

Le certificat sanitaire **EX.VTL.JP.01.03** pour l'exportation d'oiseaux vivants à destination du Japon remplace le certificat EX.VTL.JP.01.02 (annexe 1).

L'instruction IB.JP.06 est remplacée par les documents suivants :

- l'instruction **RI.JP.01.03 d'août 2016** pour l'exportation d'oiseaux vivants à destination du Japon (annexe 2).
- l'instruction **RI.JP.30.50.01.01 d'août 2016** pour l'exportation de rongeurs de laboratoire destinés à être exportés au Japon (annexe 3).
- l'instruction **RI.JP.35.50.01.01 d'août 2016** pour l'exportation de rongeurs vivants destiné à être exportés au Japon (annexe 4).
- l'instruction **RI.JP.40.50.01.01 d'août 2016** pour l'exportation de mammifères vivants destinés à être exportés au Japon (annexe 5).
- l'instruction **RI.JP.02.01 d'août 2016** pour l'exportation de chevaux de la Belgique vers le Japon (annexe 6).

Vicky Lefevre  
Directeur général